

le 25 juin 2026

Bonjour à tous,

Nous nous préparons dès à présent pour la saison prochaine !

Les activités de l'année dernière sont reconduites. L'activité natation (loisirs et compétition) reprend à partir du 2 novembre avec plusieurs créneaux proposés (lundi et jeudi pour ceux en compétition ou mercredi pour ceux en loisirs). L'activité Bodyzen est décalée du mercredi au jeudi.

Le prix de la licence adulte reste à 100€, et 85€ pour les moins de 18 ans.

- Durant les deux ou trois premières semaines, **les sportifs devront apporter avec eux leurs documents de licence**, à savoir :
 - ➔ Fiche « renseignements » qui doit être signée avec les coordonnées et les sports choisis. La partie « règlement » sera conservé par le sportif. (document joint)
 - ➔ Licence FFSA 2026-2027 signée au moins par le sportif (document envoyé dès que possible)
 - ➔ Questionnaire de Santé (document envoyé dès que possible)
 - ➔ Certificat médical si nouvel adhérent ou s'il est arrivé à échéance. **Ci-joint la liste des sportifs par établissement qui devront refaire leur certificat médical ; à réaliser le plus tôt possible**). Les certificats médicaux sont valables 3 ans donc ceux réalisés en 2023 sont à refaire.

Les encadrants récupéreront les dossiers. Une permanence pourra être programmée début septembre (entre le 1^{er} et 4 septembre) aux foyers de Lassignieu et des Patios pour réaliser les dossiers. (dans d'autres structures si besoin)

Le début des activités aura lieu le **lundi 7 septembre**.

Dès fin septembre, il faudra que les sportifs aient rendu leur dossier, sinon ils ne pourront pas pratiquer l'activité.

Nous vous enverrons les documents officiels dès que possible (fiche licence et certificat médical).

Nous vous remercions dès à présent de faire un point avec vos résidents et leurs familles pour savoir s'ils sont décidés à pratiquer un sport l'an prochain en loisirs ou en compétition, et leur demander d'ores et déjà de prévoir le règlement de la licence dans les premières semaines de septembre. Le choix de compétition entraîne d'être assidu aux entraînements et de vouloir participer à tous les championnats officiels.

Précisions :

- les places de certaines activités sont limitées (nous n'avons pas assez d'encadrants afin d'accueillir tout le monde dans de bonnes conditions) : pétanque, bodyzen, football, ski nordique.
- le club prend en charge la responsabilité civile et l'individuel accident B1
- l'activité football ne pourra accueillir que très peu de nouveaux sportifs

Merci de votre implication pour nous aider à réunir les documents. L'ABSA est une association qui compte beaucoup de licenciés mais peu de bénévoles et qui ne peut pas se permettre d'avoir un salarié. Ainsi, nous avons besoin de vous pour nous aider pour l'administratif ! Merci d'avance !!

Bel été à vous.

Pour l'ABSA

